



TRAIT D'UNION

Le bulletin du C.C.O n° 55 – Avril / Mai 2007

ZOOM SUR... LES HAUTS DE MAZARGUES

"Un Centre Social blessé..." : c'est en ces termes que le nouveau directeur Pierre Abou évoque sa structure. Voilà plusieurs mois que le centre social des Hauts de Mazargues était en attente d'une nouvelle direction, suite à des incidents survenus au sein de l'équipement. Aujourd'hui, l'objectif majeur est de susciter la confiance des habitants du quartier, en proposant un projet social qui soit de nature à remobiliser le public vers le centre. Depuis quelque temps, la fréquentation réduite du centre aéré témoignait de l'éloignement des usagers. Il est évident que regagner la confiance des habitants, mise à bas par les précédents évènements, n'est pas chose aisée. Pour y parvenir, le centre social se dote d'un nouveau directeur accompagné d'une équipe en grande partie renouvelée. Trois jours de fermeture exceptionnelle sont programmés afin, d'une part, de réorganiser la disposition spatiale des locaux, et d'autre part de revoir le fonctionnement général de l'équipement.



De nouvelles perspectives pour le centre social ...

Un des nombreux autres enjeux, dans les mois à venir, sera de parvenir à une plus large mixité sociale et générationnelle en favorisant l'ouverture vers un public plus large. En effet, le territoire des Hauts de Mazargues est constitutif d'une très large mixité que l'on ne retrouve pourtant pas forcément dans le public du centre social. Celui-ci, situé en pied d'immeuble, souffre d'un discrédit de la part de certains quartiers alentours. De nouveaux projets sont déjà à l'étude, et parmi ceux-ci on notera la mise en place d'une antenne "Culture du Cœur", des séjours dans les gorges du Tarn pour les 12-17 ans, de nombreuses sorties avec le secteur familles...

Tour d'horizon à La Pauline

La Fête de La Pauline

La Maison Pour Tous de La Pauline propose cette année encore une grande Fête ouverte à tous (adhérents, publics...). Prévue le 23 juin à partir de 14h, cet évènement comprendra une Kermesse pour les plus jeunes, mais aussi des démonstrations d'activités. Un "repas partage" ponctuera cette journée de rencontres.

Le Centre de Loisirs

Outre les traditionnelles activités éducatives, sportives et ludiques prévues cet été dans le cadre du CLSH, des actions impliquant les familles seront proposées. Par exemple, des repas familiaux organisés sur la structure devraient permettre l'échange entre les familles et leurs enfants. Il faut toutefois noter que le CLSH sera fermé à partir du 3 août. En revanche, l'ensemble des permanences sociales de la Pauline (dont il est fait détail ci-dessous) restent maintenues tout l'été.

Permanences sociales tenues sur la M.P.T. de La Pauline :

- Espace Emploi (jeudi de 9h à 12h);
- Point Accueil RMI 10ème (lundi au vendredi de 9h30 à 17h 30 sur Rdv au 04 91 74 20 10)
- Point Ecoute Famille (mardi 17h30 à 20h00 sur Rdv au 06 66 28 83 40)
- Point d'Appui Immigrés (mardi 9h à 12h sur Rdv au 04 91 74 20 10),
- A.D.D.A.P. Prévention spécialisée (mercredi 18h à 19h30, jeudi de 14h à 17h30 sur Rdv au 04 91 75 65

DES NOUVELLES DU CENTRE SOCIAL DE LA BRICARDE...

Le centre social de la Bricarde va rouvrir ses portes. Une nouvelle équipe, en place depuis peu, est en mesure d'assurer le redémarrage de l'équipement. Pendant les semaines de fermeture intervenues après des incidents de violence, les usagers ont pu s'adresser aux autres structures socio-culturelles de l'association situées à proximité de la Bricarde (Centre social de la Castellane, de la Savine, du Grand Saint Antoine...); une solution d'urgence qui ne pouvait se prolonger au regard des besoins de ce territoire... La réouverture de l'équipement est fixée au 4 juin.

TRAIT D'UNION

N°55 – Avril / Mai 2007

Bulletin d'information du C.C.O

Culture et Liberté - C.C.O - A.G.A.R.N

Secrétariat administratif:

29, avenue de Frais Vallon, 13013 Marseille
Tel : 04-96-13-07-20 / Fax : 04-91-06-44-70

SOMMAIRE

Culture et Liberté: rencontres à Marly le Roi.....p 2

Portrait.....p 2

Echos d'ici..... p 3/4

Infos Utiles: p 4

**16, 17 ET 18 NOVEMBRE 2007 : CONGRÈS DE CULTURE ET LIBERTÉ À BREST
SUR LA TRANSFORMATION SOCIALE**

Des salariés et administrateurs se sont retrouvés à Marly le Roi les 4 et 5 mai dernier pour travailler collectivement sur la préparation du congrès à venir. Temps d'échange, de confrontation d'idées, de réflexion dans une ambiance particulière (veille du 6 mai...).

Ces travaux se renouvelleront à deux reprises avant le congrès afin de définir plus précisément les thèmes que nous souhaiterions aborder : une réunion entre marseillais fin juin (probablement le 25), une rencontre « grand sud » en septembre avec les AD des Alpes Maritimes, Var et Garonne.

Le 1er juin dernier, en collaboration avec la Ville de Marseille (DES), et l'union des centres sociaux, CCO a participé à une réunion sur le rôle et la responsabilité de l'employeur en matière de sécurité. Cette réunion, mobilisant également les autres partenaires de la convention cadre des centres sociaux, fait suite aux problèmes que rencontrent les équipements (toutes fédés confondues) en matière de sécurité vis-à-vis de leurs salariés, de leurs biens, en prenant en compte le risque prud'homal que toute association peut avoir à gérer. Ces travaux vont continuer en impliquant des équipements afin de définir les outils mis en œuvre par chacun pour anticiper et lutter contre ces violences commises par le public en direction de nos équipes.

PORTRAIT...

Habituellement consacrée aux nouveaux arrivants de l'association, nous proposons ce mois-ci d'évoquer le parcours d'une « ancienne » du C.C.O., qui, il est vrai, n'a jamais eu son portrait dans ce journal... Une injustice aujourd'hui réparée !

Après avoir passé un bac gestion/comptabilité en 1993 –et s'être un peu « cherchée » en exerçant des petits boulots-, Cécile s'est orientée vers la formation d'Assistante de service social. Reçue au concours de l'IRTS dans le 14^{ème} arr. de Marseille, elle termine sa formation en 1999. C'est au cours du stage de 3^{ème} année sur le point accueil RMI 4^{ème} - 12^{ème} que Cécile découvre le C.C.O.

Son diplôme d'AS en poche, elle occupe en remplacement son premier poste de Référent RMI au Point Accueil du 4^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} arr. dans un premier temps, puis à la MPT La Pauline. A la fin de son premier contrat au C.C.O., Cécile est embauchée comme A.S. à l'hôpital de la Conception, où elle intervient auprès du public malade en orientant celui-ci vers les maisons de repos, en organisant les retours à domicile, ou encore en régularisant les droits des patients.

Malgré cette expérience concluante, c'est « le RMI » qui l'attire le plus, et c'est la raison pour laquelle elle orientera désormais son projet professionnel vers l'emploi de Référent RMI. Cécile exercera donc ce métier d'abord à l'ADAI 13 de mai à décembre 2001, puis à l'ASPROCEP (l'actuelle ACPM) de 2001 à 2002, avant d'être embauchée en CDI au C.C.O. où elle occupe actuellement le poste de Référent RMI à la Maison Pour Tous de La Pauline.

ECHOS D'ICI ECHOS D'ICI ECHOS D'ICI

EN COMPAGNIE DES CALANQUES

- Le dimanche 3 juin se tiendra "le rendez vous au jardin", une grande manifestation nationale à laquelle participe pour la seconde fois l'équipement "En Compagnie des Calanques" au palais Longchamp. A cette occasion, l'équipe animera des ateliers pour enfants et adultes appelés "Les plantes des Calanques ou la biodiversité entre les cailloux ; la microfaune du compost ; comment accueillir la biodiversité dans son jardin".
- Dernièrement, l'équipe a proposé des animations sur le paquebot le Napoléon Bonaparte lors du retour de la Corse où se tenait une rencontre festive appelée « mer en fête ». Elle a en outre développé des animations autour de la protection de l'environnement en conduisant des actions de sensibilisation des publics aux fleurs et autres plantes. Ces animations avaient également pour thème la protection des papillons sur le site de Bonneveine.

ASSOCIATION DE GESTION D'ANIMATION DU RELAIS NATURE

- L'Association de Gestion d'Animation du Relais Nature (AGARN) organise une journée portes ouvertes le 21 juin prochain. Une Kermesse ainsi que de nombreuses animations sont au programme de la journée...

BIENVENUE À

- Pierre ABOU (directeur du centre social des Hauts de Mazargues)

C.C.O.

- Le 16 juin prochain aura lieu l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association. Adhérents, membres du personnel et bénévoles sont invités à se retrouver dès 9 heures au centre C.C.O. "En compagnie des Calanques" situé au 21 bd Colgate dans le 9ème arrondissement de Marseille (Voir plan). Un espace de parole sera laissé aux parties prenantes impliquées dans le fonctionnement des différents équipements de l'association.
- Pour s'y rendre: arrivée par le Roy d'Espagne: au Leclerc à gauche. Par Michelet: chemin des Baumettes, tourner à droite sur l'avenue Colgate.



LA SAUVAGÈRE

- Le centre social de La Sauvagère présente depuis peu des "soirées ciné-débat". Organisées en cycles, ces soirées se décomposent en deux temps: projection du film, puis débat entre les participants. Précisons que l'entrée est gratuite; ces soirées sont ouvertes à tous. Le prochain cycle concerne l'histoire de l'immigration maghrébine. Un film documentaire en trois parties sera prochainement projeté sur trois vendredis soir :
 - le vendredi 01 juin (1er volet "les pères")
 - le vendredi 15 juin (2nd volet "les mères")
 - le vendredi 29 juin (3ème volet "les enfants")

LA SAVINE

- Lors des dernières vacances de printemps, les enfants du Centre aéré ont eu l'occasion de participer à de nombreuses activités culturelles et sportives : piscine, cinéma, activités manuelles de construction... Des sorties au théâtre ont été proposées aux plus jeunes. Les grands, quant à eux, ont eu le plaisir de se balader sur l'île du Frioul où ils ont récolté des algues marines après avoir participé à un grand pique-nique.
- De nombreuses rencontres ont été organisées entre les mamans et des associations autour du thème de l'enfant, avec le concours d'un pédiatre et d'une gynécologue. Au regard de la fréquentation plutôt concluante, ce rendez-vous est désormais mensuel au centre social de La Savine.
- A noter : un repas de quartier organisé conjointement par le centre social, les associations de quartier et les habitants se déroulera le mercredi 13 juin, à l'extérieur sur l'Esplanade de la Savine.

SAINT ANTOINE

- Tous les mois se déroulent des repas de quartier auxquels participent les habitants, les partenaires, les équipes des centres sociaux de Saint Antoine mais également de la Bricarde et de La Savine . Le succès de ces rencontres est grandissant ; on comptait lors du dernier repas (le 25 mai) environ 180 personnes.

Les Jardins collectifs de Saint Antoine : une action socialisante qui participe à la promotion de la richesse et de la diversité de la flore du Plan d'Aou.

Au départ, Il s'agissait d'une idée du groupe de femmes inscrites au cours d'alphabétisation dispensé au centre social de Saint Antoine. Ces dernières ont manifesté l'envie de jardiner. Dès lors, et avec la participation de la compagnie de théâtre "Cosmos Kolej", un petit jardin collectif a vu le jour. Ce projet a petit à petit pris de l'ampleur. Des jeunes du quartier, en compagnie de techniciens professionnels, ont pris part à l'aménagement d'un nouveau terrain concédé par la Ville de Marseille, en aidant au débroussaillage et au nettoyage du site. Aujourd'hui, un grand jardin collectif est entretenu par une dizaine de "jardiniers". Les objectifs de ce projet sont nombreux : l'apprentissage du jardinage dans le respect de l'environnement, le développement de l'esprit de partage (les « jardiniers » ne sont pas « propriétaires » du jardin), l'élaboration des projets artistiques autour du jardin... Des repas intimistes, composés de produits du jardin ou d'aliments ramassés en pleine nature, ont même été organisés. D'autres seront prévus lorsque les cultures le permettront. De nombreux acteurs sociaux du Plan d'Aou se rassemblent autour de ce projet : écoles, habitants, associations ont déjà repéré le jardin collectif comme un espace de partage et de rencontre autour de l'environnement.

INFOS UTILES

Centre de Culture Ouvrière antenne Château Saint Loup:

Suite à des dysfonctionnements de ligne téléphonique, l'équipement est désormais joignable au 04 91 35 13 80.

Les personnes handicapées

Dans un contexte institutionnel changeant, nous présenterons quelques informations concernant l'accueil des personnes handicapées dans le département. Un récapitulatif propre aux règles de cumul AAH et revenus salariés conclura notre développement.

1) La Maison Départementale des Personnes Handicapées

• Présentation

Instituée par la Loi du 11 février 2005, et prochainement opérationnelle, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) exercera une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées. Simplifiant les démarches des usagers, les MDPH constitueront une sorte de « guichet unique ». Cette institution exercera, par le biais d'une nouvelle « Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées » propre à chaque Maison, les compétences qui, jusqu'à présent, étaient dévolues aux commissions départementales de l'éducation spéciale (CDES) et aux commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP)*.

• Composition

Les MDPH sont sous la forme « groupement d'intérêt public » associant le Département, l'Etat, les organismes locaux d'assurance maladie et d'allocations familiales. Une équipe pluridisciplinaire (professionnels du domaine médical/paramédical, de la formation professionnelle et de l'insertion, psychologues, travailleurs sociaux...) prendra place dans chaque Maison ; chargée de l'accueil, de l'accompagnement et de l'orientation des usagers, elle évaluera également les besoins de compensation de la personne handicapée en fonction des projets individuels, ainsi que les taux d'incapacité des personnes. Ces démarches seront effectuées dans le cadre d'un « plan personnalisé de compensation du handicap ».

• Attributions

La MDPH assure à la personne handicapée et à sa famille l'aide nécessaire à la formulation de son projet de vie, à la mise en œuvre des décisions prises par la nouvelle Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). En outre, elle met en œuvre l'accompagnement que requiert l'annonce et l'évolution du handicap des personnes. Des missions de sensibilisation de tous les citoyens au

handicap seront également du ressort des MDPH. Prochainement, les MDPH seront donc compétentes pour recevoir les demandes de droits et de prestations des personnes handicapées. Le dépôt des demandes aura lieu dans la MDPH du lieu de résidence des personnes. Adresse de la MDPH à Marseille: 8 rue Ste Barbe, 13002 Marseille.

2) Nouvelles règles de cumul AAH et revenus salariés en Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)

• Présentation

Depuis la réforme entrée en vigueur le 1er janvier 2007, un nouveau mode de rémunération s'applique désormais aux travailleurs handicapés employés au sein des ESAT. En effet, ces derniers pourront bénéficier d'un salaire (versé par l'ESAT) compris entre 5 et 105% du SMIC (au lieu de 5 à 20% comme c'était le cas précédemment). Cette "Rémunération Garantie" (qui remplace la Garantie de Ressources) se cumule avec l'Allocation Adulte Handicapé à hauteur d'un certain pourcentage du Smic brut, qui variera selon la situation de la personne. Ainsi, quelque soit le montant de son salaire direct, une personne isolée travaillant en ESAT cumulera l'AAH avec une rémunération garantie: elle touchera 1217,91 euros (100% du SMIC brut). En revanche, pour une personne mariée avec un enfant à charge, le cumul de l'AAH et de la Rémunération Garantie sera égal à 145% du SMIC brut, soit 1765,97 euros.

Personne isolée	Allocataire marié avec un enfant à charge
Quelque soit le montant du salaire direct Cumul AAH+Garantie de ressources = 100% du SMIC brut → 1217,91 euros	Cumul AAH + Garantie de ressources = 145% SMIC brut → 1765,97 euros. Plafond: 130% pour un couple et 15% par enfant à charge

*...lesquelles restent encore actuellement en charge de leurs compétences, du moins pendant une période de transition.

Sources: Guide Familial, ASH janvier 2007, compte rendu de réunion réglementation (décembre 2006).